

No de résolution

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉGIE INCENDIE DES MONTS

Le 21 novembre 2022

À une séance spéciale du Conseil d'administration de la Régie incendie des Monts, tenue dans la salle du caucus située au 50, rue Saint-Joseph, le 17 novembre 2022 à quinze heures (15h00), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Richard Forget, président Frédéric Broué, vice-président Sébastien Lajoie, greffier-trésorier Dominique Forget, membre

André Ibghy, membre Francis Corbeil, membre Michel Bazinet, membre Valérie Villeneuve, commis comptable

2022-11-112

Adoption de l'ordre du jour

Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE

les membres du conseil d'administration ont tous reçu, un projet d'ordre du jour de la présente séance de l'assemblée;

CONSIDÉRANT QUE

les membres de l'assemblée ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Michel Bazinet, membre

et résolu à l'unanimité des membres :

QUE

le conseil d'administration de la Régie Incendie des Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-11-113

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023

CONSIDÉRANT QUE

le conseil d'administration doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2023 ;

Il est proposé par Dominique Forget

et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie incendie des Monts adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2023, telles que présentées, pour un montant total de 2 835 675.44 \$.

QUE le conseil d'administration autorise Richard Forget, président et Sébastien Lajoie, greffier-trésorier, à signer la présente résolution.

ADOPTÉE

2022-11-114

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Frédéric Broué, vice-président, et résolu à l'unanimité des mambres présents de lever l'assemblée à 15h45.

Richard Forget, président

Sébastien Lajoie greffier-trésorier